Numéro 153

CHAIRE DE DYNAMIQUE SOCIALE (C.D.S)

# MOUVEMENTS & ENJEUX SOCIAUX

Revue Internationale des Dynamiques Sociales



WWW.MESRIDS.ORG
MAI - JUIN 2026
KINSHASA-R.D.C

*M.E.S., n°153*
*Mai - Juin 2026*

# SOMMAIRE


- François Momindo Wetshingolo, *Déficit des politiques publiques et embouteillages dans la ville de Kinshasa* ……..1
- Guy Ekofa Nsimba, *L'impuissance de la justice constitutionnelle congolaise face au néopatrimonialisme : reconstruction du patriotisme constitutionnel pour faire passer un passé qui ne veut pas passer* ……9
- Michel Diumu Omasombo, Daniel Mulenda Lomena, Nadège Ingrid Gouanlong Kamgang, *Déterminants d'un modèle intégré de la logistique multimodale de transport autour du port en eaux profondes de Banana : analyse des chaînons manquants pour l'ambiversion économique de la RD Congo*..17
- Ruphin Mutwangwefa Soki, Joseph Ibula Matadiwamba, *La prohibition du mariage des mineurs en droit congolais face aux résistances coutumières : analyse juridique et socio-anthropologique*……..32
- Bonfils Omba Onyakonde, Salomon Osako Okonda, *Gouvernance participative et stratégies de communication dans les projets REDD+ : analyse critique du modèle d'intervention de la BCI en RDC*…39
- Sammy D'Elsan Bialu Kalambayi, *Du trafic aérien au rôle de la douane congolaise dans le contrat d'affrètement d'aéronefs pour une meilleure intégration nationale en RD Congo*…….44
- Kazadi Kyamalala-Tata, *Violence sexuelle dans les couples face à la judiciarisation : enjeux, limites et perspectives en droit positif congolais*……52
- David Otshudiema Yonga, Dominique Tumaini Tcheru, Crispin Ebango Molanga, *Les méthodes d'investigation de la police judiciaire en droit comparé : entre modernisation technologique et protection des droits fondamentaux. Analyse comparée des systèmes français, belge et congolais*……58
- Christian Basa Ntolo, *La justice constitutionnelle comme garantie du constitutionnalisme en Afrique francophone noire : cas de la République Démocratique du Congo*…….66
- Serge Pelo Mbozo, *L'ordre mondial à l'épreuve de la multipolarité : la redéfinition du régionalisme africain*……...73
- Timothée Ngongo Tambwe, *Stratégie nationale de cybersécurité en RD Congo : vers un cyberespace de confiance, sécurisé et résilient*…….80
- Prosper Kabulo Kasongo, *La province de Lomami à l'épreuve du développement local : défis et enjeux*…88
- Antoine Lokuli Iloko Y'ompso, *La complexité de la coutume dans le système juridique congolais*……..97
- Joseph Bruno Ndjaya, M.F.J. Nepanepa Kibundila, Amani Isiaka Mwanamasoma, *Impact des pratiques de gestion des ressources humaines sur la performance organisationnelle des entreprises congolaises (Onatra et OCC)*……105
- Eugénie Mapatano Lena Yusse, *Analyse de l'architecture institutionnelle dans la négociation minière en République démocratique du Congo*……..……112
- Issiaka Abdallah Bukinga Matala, *Production des imprimés de valeur sécurisés et performance productive de l'économie congolaise*……..….121
- Jordely Mambu Ngalula, Irady Nkwimi Dilangay, *Le contrôle juridictionnel des actes de gouvernement par la Cour constitutionnelle en droit congolais : fondements et perspectives*……...…131
- Jospin Lisele, Marie–Thérèse Ngalula, Jean Kabangu Bafuila, *La protection des frontières de la RDC grâce aux drones : une étude à l'aune de la théorie réaliste face aux groupes armés transfrontaliers*…….138
- Maurice Eke Ahoka, *Impact socio-économique de l'épargne des ménages de la cité de Lodja* ……144
- Adonis Landu Makindu, *L'utilité juridique et pratique de la lettre de voiture dans l'acte uniforme relatif aux contrats de transport des marchandises par route*……..150

- Sammy D'Elsan Bialu Kalambayi, *Le positionnement ambigu de la RDC dans le libre-échange régional : diagnostic sur les barrières non tarifaires congolaises et formule pour leur démantèlement* ……...157
- Bienvenu N'kasime Mandro, Anderson Nzalonzo Kwilu, *État et fabrication du risque politique dans les contextes institutionnels fragiles : cas de la République Démocratique du Congo*……...165
- Patrick Kadima Ntekesha, Andy Muleka Mulumba, *De la prépondérance masculine à l'égalité conjugale en droit positif congolais : la réforme du Code de la famille de 2016*…….175
- Paul Samangua Okitalange, *La France et la reconfiguration sécuritaire de l'Est de la RD Congo : concurrences géopolitiques et limites du multilatéralisme*……...181
- Emmanuel Shako Emambulu, *La désinvolture face au risque cyber dans le contexte congolais : un frein à la mise en mouvement de l'action judiciaire en matière de cybercriminalité*..……..187
- Bernadette Muisaka Kamono, Joséphat Tshianda Kapinga, Jeanne Nyakato Beangere, *Influence des comportements parentaux sur le bien-être des adolescents scolarisés dans la ville de Kinshasa*…….193
- Packson Minzinga Pakinzi, *La sacralité de la vie humaine face aux contraintes organisationnelles : analyse éthique de la mortalité maternelle à Kinshasa*……..…199
- Isaac Pelendo Zugbangba, Guelord Kakenza Kitumba, Delly Lufungula Mubiala, *Perception des enseignants de la politique de gratuité de l'éducation de base et son influence sur leur motivation professionnelle dans la province éducationnelle Kinshasa-Lukunga (RDC)*……207
- Nathan Mubunda Lukata, *La présomption irréfragable d'irresponsabilité pénale des enfants de moins de 14 ans en RDC : entre protection légale et réalité judiciaire*……..211
- Jonathan Nomba Mbaya, *De la recevabilité d'une requête de sursis à exécution en instance de tierce opposition devant le juge administratif congolais : difficultés pratiques et palliatifs*……217
- Jonathan Lukengu Mukadi, *La police des cimetières en droit congolais : étude critique du cadre normatif et perspectives de réforme*……..……...….225
- Hervé Omombo Wembo, Djéssy Mbuyi-Tshishimbi, *Sécurité alimentaire mondiale et prédation foncière : la RD Congo, nouvel eldorado des grandes puissances*..……...235
- Antoine Muyaya Tshifuaka, *L'encadrement juridique de la procédure disciplinaire dans l'administration publique en RD Congo : une analyse jurisprudentielle*…..……...243
- Eugène Ziakwau Buna, *L'ORBi comme instrument de visibilité, d'accessibilité et de diffusion des connaissances produites à l'Université de Kinshasa : analyse bibliologique et enjeux stratégiques*……..251
- Nothel Lonkange Bolisomi, *La fonction préventive de l'inspection du travail en droit congolais : analyse critique de son pouvoir de conciliation à la lumière du Code du travail et des normes internationales*…...259
- Irady Nkwimi Dilangay, Jordely Mambu Ngalula, *La protection du droit de manifester en public par le juge constitutionnel congolais*……..268
- Dieudonné Nkishi Kazadi, *Les "fallacies" de Paulin Punga Kumakinga : déconstruction critique d'une entreprise de sacralisation du statu quo constitutionnel en République Démocratique du Congo*…..……..275
- Gerry Mwantote Mpia Nsuba, Giscard Mpangi Moseseli, *Conditions ergonomiques et bien-être au travail des agents de l'administration centrale de l'Office congolais de contrôle*..……...287
- Joseph Momba Songo, *La charge de la preuve du motif valable de licenciement en droit congolais : de l'asymétrie probatoire à la nécessité d'un rééquilibrage normatif*...……..294
- Jean Makayi Lokale, *Le caractère secret de l'instruction préjuridictionnelle : entre exigence de confidentialité et contraintes politico-judiciaires devant la Cour de cassation en RD Congo*…….…..300
- Georges Mbayo Mbayo, *La création du consulat général du Kenya à Goma : controverse de lege ferenda en relations consulaires*……..……...308
- Lyse Yanga Mawete, Joël Ipara Motema, Brigitte Iyeli, *Représentations sociales et religieuses du handicap à Kinshasa : lecture anthropologique interprétative et enjeux de développement inclusif*……..316
- Raymond Badiala Minga, *De l'exercice de la souveraineté populaire dans la Constitution du 18 février 2006 en RD Congo : de l'idéal normatif à la pratique politique contemporaine*……..325
- Jean Baptiste Lokando Ekoto, *Axes stratégiques, réalisations et impact de la réforme sur la mise en œuvre du budget-programme en RD Congo*……...331

- Francis Ekondji Liloka, *De l'efficacité des voies de recours dans la procédure de passation des marchés publics : étude comparée entre la République démocratique du Congo et la France*……..339
- Kawaya Sefu Papa, *Migration et développement : papier thématique* ……..…..346
- Joséphat Tshianda Kapinga, Bernadette Muisaka Kamono, Jeanne Nyakato Beangere, *Impact des discours de haine et de violence sur la psychologie des enfants de Kinshasa en situation d'échec scolaire* ……..….353
- Coco Dunguzabolo Kanza, *L'effectivité du dispositif anti-blanchiment en RD Congo : entre conformité normative et impunité structurelle*…… ……359
- David Ngay Ngunz, Miriam Mbensa Diawakwikila, *Les infractions du numérique et leur répression en RD Congo : analyse critique de l'ordonnance-loi n°23/010 du 13 mars 2023 portant code du numérique*……367
- Achille Umba Di Mamona, *Revue de littérature sur les approches psychologiques de la conformité fiscale dans des pays en voie de développement*……373
- Josephine Kasongo Vumilia, *Performance du District Health Information Software 2 dans la surveillance des maladies évitables par la vaccination : influence des attitudes des utilisateurs dans la province du Tanganyika (RDC)*……...382
- Léon Mingidim À Manyimabel, *Pour l'administration de la justice contre les auteurs des changements anticonstitutionnels de gouvernement*……....390
- Freddy Muganza Beya, *Stabilité financière, qualité institutionnelle et performances macroéconomiques en RD Congo : analyse du rôle modérateur des institutions*……..397
- Lucie Mwadi Lufika, *Le développement du tourisme balnéaire à Kinshasa : opportunités, contraintes et perspectives stratégiques*……..410
- Raymond Badiala Minga, *Les procédés de la démocratie participative et délibérative comme leviers de revitalisation de la souveraineté populaire en République démocratique du Congo*…….416

# STABILITÉ FINANCIÈRE, QUALITÉ INSTITUTIONNELLE ET PERFORMANCES MACROÉCONOMIQUES EN RD CONGO :

*analyse du rôle modérateur des institutions*

par

**Freddy MUGANZA BEYA**

*Doctorant, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion,*
*Université de Kinshasa*

**Résumé**

*Le présent article examine la relation entre la stabilité financière, la qualité institutionnelle et les performances macroéconomiques en République Démocratique du Congo (RDC). S'appuyant sur une approche hypothético-déductive et une analyse économétrique couvrant la période 1990–2022, il met en évidence le rôle structurant des institutions dans la transformation de la stabilité financière en croissance inclusive. Les résultats montrent que la stabilité financière exerce un effet positif mais limité sur les performances économiques, effet qui devient significatif en présence d'institutions solides. Le coefficient d'interaction (β = 0,18 ; p = 0,006) confirme le rôle amplificateur des institutions. L'étude conclut que la stabilité financière constitue une condition nécessaire mais non suffisante du développement, et recommande un renforcement de la gouvernance économique et de l'inclusion financière.*

**Mots-clés** : *stabilité financière, qualité institutionnelle, performances macroéconomiques, développement humain*

**Abstract**

*This paper investigates the relationship between financial stability, institutional quality, and macroeconomic performance in the Democratic Republic of Congo (DRC). Using a hypothetico-deductive framework and econometric analysis over the period 1990–2022, the study highlights the moderating role of institutions. Results show that financial stability has a positive but limited effect on economic performance, becoming significant only under strong institutional conditions. The interaction coefficient (β = 0.18; p = 0.006) confirms the amplifying role of institutions. The study concludes that financial stability is a necessary but insufficient condition for sustainable development and calls for improved governance and financial inclusion.*

## INTRODUCTION

La relation entre stabilité financière et performances macroéconomiques constitue l'un des champs les plus structurants de la macroéconomie contemporaine. Depuis les travaux fondateurs de McKinnon (1973) et Shaw (1973), la libéralisation financière et le développement du système financier ont été considérés comme des leviers essentiels de la croissance économique, à travers l'amélioration de l'allocation du capital, la mobilisation de l'épargne et la facilitation de l'investissement productif. Cette perspective a été renforcée par des contributions majeures telles que celles de Levine (2005), qui établit empiriquement le rôle du développement financier dans la stimulation de la croissance à long terme.

Toutefois, cette vision linéaire a été progressivement remise en cause par l'émergence de crises financières récurrentes, révélant les effets ambivalents du secteur financier. Les travaux de Kindleberger (2000) et de Minsky (1986) ont notamment montré que l'instabilité financière constitue une caractéristique endogène des économies de marché. De manière plus empirique, Reinhart et Rogoff (2009) démontrent que les crises financières engendrent des effets persistants sur la production et le niveau de vie, tandis que Laeven et Valencia (2020) mettent en évidence une contraction significative du PIB à la suite des crises bancaires. Dans cette perspective, la stabilité financière ne saurait être appréhendée comme une condition suffisante du développement économique, mais plutôt comme un facteur dont l'efficacité dépend de conditions structurelles spécifiques.

Par ailleurs, des contributions plus récentes ont mis en lumière les limites d'un développement financier excessif. Arcand et al. (2015) ainsi que Cecchetti et Kharroubi (2012) montrent qu'au-delà d'un certain seuil, la financiarisation peut nuire à la croissance en favorisant une allocation inefficiente des ressources et une prise de risque excessive. Ces résultats ont conduit à un déplacement du débat vers l'analyse des déterminants institutionnels de la performance macroéconomique, en particulier dans les économies en développement.

Dans ce cadre, le rôle des institutions apparaît central. Les travaux de North (1990) définissent les institutions comme les « règles du jeu » qui structurent les interactions économiques, tandis que Acemoglu et al. (2001) et Acemoglu et Robinson (2012) démontrent que la qualité des institutions constitue un déterminant fondamental des trajectoires de croissance. De même, Rodrik et al. (2004) soulignent que les institutions priment sur les facteurs géographiques et commerciaux dans l'explication des performances économiques. Ainsi, la capacité du système financier à soutenir efficacement le développement dépend

largement de la qualité de la gouvernance, de la sécurité juridique et de la crédibilité des politiques économiques.

Dans le cas de la République Démocratique du Congo (RDC), cette problématique revêt une acuité particulière. Malgré des épisodes de croissance économique soutenue, notamment entre 2002 et 2015, celle-ci demeure fragile, peu inclusive et fortement dépendante des ressources naturelles (Sachs et Warner, 1995 ; Torrellio, 2022). Le système financier congolais reste caractérisé par une faible profondeur financière, un taux de bancarisation limité et une forte concentration géographique des services financiers (Banque Centrale du Congo, 2019 ; Demirgüç-Kunt et al., 2022) . En outre, la vulnérabilité aux chocs externes, notamment liés à la volatilité des prix des matières premières, renforce l'instabilité macroéconomique (Nkusu, 2011 ; Panzu, 2022).

Dans ce contexte, plusieurs études ont montré que la stabilité financière, bien que nécessaire, produit des effets limités en l'absence d'un cadre institutionnel robuste (Pinshi, 2020 ; Acemoglu et al., 2003) . La faiblesse de la gouvernance, la corruption et l'inefficacité des politiques publiques constituent autant de contraintes qui entravent la transformation des équilibres macro-financiers en développement économique et social.

De tout ce qui précède, la problématique au cœur de cette étude s'inscrit dans une perspective renouvelée de l'analyse macroéconomique, en mettant l'accent sur les interactions structurelles entre finance et institutions. Elle se formule comme suit : dans quelle mesure la qualité des institutions conditionne-t-elle l'efficacité de la stabilité financière sur les performances macroéconomiques en République Démocratique du Congo ?

## I. REVUE DE LITTERATURE

La littérature consacrée à la relation entre stabilité financière et performances macroéconomiques s'est construite en plusieurs vagues successives, marquées par un déplacement progressif du regard : d'une approche initialement centrée sur la profondeur financière et la libéralisation du crédit, elle a évolué vers une analyse plus nuancée, intégrant les crises systémiques, les effets de seuil, la qualité de la gouvernance et les configurations institutionnelles propres aux économies fragiles. Cette évolution est décisive pour le cas de la République Démocratique du Congo, où la stabilité financière ne peut être comprise indépendamment de la faiblesse structurelle des institutions, de la dépendance aux matières premières et des discontinuités historiques de la gouvernance économique. La littérature mobilisée dans la thèse confirme d'ailleurs que, dans le cas congolais, l'effet de la stabilité financière demeure limité tant qu'il n'est pas relayé par un cadre institutionnel crédible et prévisible.

La première génération de travaux s'inscrit dans le paradigme de la libéralisation financière. McKinnon (1973) et Shaw (1973) soutiennent que la répression financière freine l'épargne, réduit l'investissement et ralentit la croissance, tandis qu'un système financier libéralisé favorise l'allocation efficiente du capital. Cette perspective a été prolongée par les analyses de King et Levine (1993a, 1993b), puis de Levine (1997, 2005), qui montrent qu'un secteur financier développé améliore la mobilisation de l'épargne, la diversification du risque, le suivi des investissements et l'innovation productive. Dans cette lignée, Beck, Levine et Loayza (2000) soulignent que le développement financier stimule la croissance totale des facteurs, tandis que Rajan et Zingales (1998) établissent que la finance favorise particulièrement les secteurs dépendants du financement externe. Ces travaux ont contribué à faire de la finance un déterminant majeur du développement, en particulier dans les économies à faible revenu.

Cependant, cette vision positive a été progressivement contestée par une deuxième vague de recherches centrées sur les coûts macroéconomiques des crises financières. Minsky (1986) avait déjà montré que les systèmes financiers portent en eux des dynamiques endogènes de fragilité, liées à l'euphorie du crédit, à la spéculation et à la montée des engagements risqués. Dans une perspective historique, Kindleberger et Aliber (2005), ainsi que Reinhart et Rogoff (2009), démontrent que les crises financières sont récurrentes, systémiques et associées à des récessions longues, à l'effondrement du crédit et à une dégradation persistante du niveau de vie. À l'échelle internationale, Laeven et Valencia (2012, 2020) montrent que les crises bancaires provoquent des pertes durables de production et affectent profondément les trajectoires de croissance. Ces résultats ont conduit à réévaluer la stabilité financière non plus comme simple sous-produit du développement financier, mais comme une condition distincte de la soutenabilité macroéconomique.

Dans le prolongement de ces travaux, la littérature a accordé une place croissante aux canaux de transmission entre instabilité financière et économie réelle. Le canal du crédit, développé par Bernanke et Gertler (1989, 1995) et Mishkin (1996, 1999), montre que les tensions financières resserrent l'offre de crédit, déprime l'investissement et accentuent les récessions. Le mécanisme d'accélérateur financier, formalisé

par Bernanke, Gertler et Gilchrist (1999), explique comment les chocs financiers sont amplifiés par la détérioration des bilans des firmes et des ménages. Du côté des marchés d'actifs, Tobin (1969) et Modigliani (1971) montrent que les variations de richesse affectent les décisions d'investissement et de consommation. Enfin, les approches centrées sur l'incertitude et le risque systémique, comme celles de Borio et Lowe (2002), Bloom (2009) et Gilchrist et Zakrajšek (2012), insistent sur les effets récessifs de la hausse des primes de risque, de l'aversion à l'incertitude et de la fragmentation financière.

Une troisième orientation de la littérature s'est développée autour de la thèse du « trop de finance ». Alors que la théorie standard postulait une relation globalement positive entre développement financier et croissance, plusieurs travaux ont mis en évidence des effets non linéaires. Arcand, Berkes et Panizza (2015) montrent qu'au-delà d'un certain seuil, l'expansion du crédit n'améliore plus la croissance et peut même devenir contre-productive. Dans le même sens, Cecchetti et Kharroubi (2012) établissent qu'une hypertrophie du secteur financier détourne les talents et les ressources des activités productives. Sahay et al. (2015) confirment que les gains liés au développement financier s'inversent lorsque la profondeur financière dépasse la capacité institutionnelle de régulation. Easterly, Islam et Stiglitz (2000) avaient déjà insisté sur le fait que la volatilité macroéconomique, souvent alimentée par une finance mal régulée, nuit à la croissance de long terme. Ainsi, la stabilité financière ne saurait être réduite à l'expansion du crédit ou à la sophistication des marchés : elle renvoie à un équilibre délicat entre intermédiation, résilience et gouvernance prudentielle.

C'est précisément à ce niveau que la question institutionnelle devient centrale. Les institutions, entendues comme les règles formelles et informelles qui structurent les interactions économiques, ont été théorisées par North (1990, 1991), puis approfondies par Williamson (2000). Dans cette perspective, la qualité institutionnelle détermine la sécurité des transactions, l'exécution des contrats, la prévisibilité de la politique économique et la capacité des autorités à encadrer les marchés. Les travaux de Acemoglu, Johnson et Robinson (2001, 2005), puis de Acemoglu et Robinson (2012), montrent que les institutions inclusives favorisent l'investissement, l'innovation et la croissance, tandis que les institutions extractives entretiennent l'incertitude, la prédation et la stagnation. Dans le même esprit, Rodrik, Subramanian et Trebbi (2004) soutiennent que les institutions expliquent mieux les écarts de revenu que la géographie ou l'ouverture commerciale. Kaufmann et Kraay (2002), ainsi que Kaufmann, Kraay et Mastruzzi (2010), ont fourni des instruments empiriques désormais largement utilisés pour capter la qualité de la gouvernance à travers les indicateurs WGI.

Dans le champ spécifique de la finance, la littérature institutionnelle montre que les performances du système financier dépendent moins de sa taille brute que de la qualité de son encadrement normatif. La Porta, Lopez-de-Silanes, Shleifer et Vishny (1998) établissent que la protection juridique des investisseurs et la qualité du droit influencent la profondeur financière. Claessens et Laeven (2003) montrent que des droits de propriété robustes améliorent l'allocation du capital et la productivité. Demirgüç-Kunt, Levine et leurs coauteurs ont, dans plusieurs travaux, souligné que l'inclusion financière, l'efficience bancaire et la stabilité du crédit sont fortement conditionnées par l'environnement réglementaire et institutionnel. Dans les pays en développement, Beck, Demirgüç-Kunt et Levine (2007) montrent que l'accès financier reste très inégal, précisément là où les institutions sont faibles. Ainsi, les institutions ne sont pas une variable périphérique ; elles constituent le mécanisme de conversion de la stabilité financière en croissance effective.

La crise mondiale de 2007-2008 a encore renforcé cette lecture institutionnelle. Blanchard, Dell'Ariccia et Mauro (2010) ont appelé à repenser le consensus macroéconomique à partir de la régulation financière et de la prise en compte des risques systémiques. Acharya et Richardson (2009), Acharya et al. (2011), Gai et Kapadia (2010) et Haldane (2015) montrent que les interconnexions financières, l'opacité des bilans et l'insuffisance de la supervision amplifient les chocs. Obstfeld (2015) ajoute que les divergences de politiques économiques et les tensions géopolitiques peuvent nourrir une instabilité financière transnationale difficilement maîtrisable. Les réponses réglementaires, telles que Bâle III (BCBS, 2010), traduisent la reconnaissance internationale du fait que la stabilité financière relève d'une architecture institutionnelle de surveillance, de transparence et de discipline prudentielle.

Parallèlement, la littérature sur le développement humain a élargi le débat. Les performances macroéconomiques ne se réduisent plus à la seule croissance du PIB ; elles englobent désormais le bien-être, les capacités productives, l'emploi et les acquis sociaux. Dans cette perspective, Sen (1999) insiste sur les capabilités, Stiglitz, Sen et Fitoussi (2009) plaident pour une mesure plus large de la performance économique, et Barro et Sala-i-Martin (2004) soulignent que la qualité de la croissance importe autant que son rythme. Plus récemment, Klapper, El-Zoghbi et Hess (2016), ainsi que Demirgüç-Kunt et al. (2022), montrent que l'inclusion financière favorise non seulement l'activité économique, mais aussi la résilience des ménages, l'investissement dans le capital humain et l'atteinte de plusieurs objectifs de développement.

La thèse source mobilise elle-même ce déplacement analytique en liant explicitement stabilité financière, capacités productives et développement humain.

Dans les économies riches en ressources naturelles, la relation entre stabilité financière et performances macroéconomiques se complexifie encore. Sachs et Warner (1995, 2001) montrent que l'abondance en ressources peut se traduire par une croissance plus faible lorsque les institutions sont défaillantes. Mehlum, Moene et Torvik (2006) précisent que la « malédiction des ressources » dépend du type d'institutions en place : des institutions de qualité permettent de convertir la rente en développement, tandis que des institutions faibles l'orientent vers la prédation et l'instabilité. Cette perspective est particulièrement importante pour la RDC, où la croissance a souvent été tirée par le secteur minier sans produire de transformation structurelle profonde, ce que rappelle la thèse en soulignant la forte dépendance de l'économie congolaise aux ressources naturelles et l'extrême fragilité du système financier national.

La littérature sur l'Afrique subsaharienne confirme en grande partie ce diagnostic. Kasekende, Brixiova et Ndikumana (2010) montrent que le développement financier africain demeure limité par la faible densité bancaire, la vulnérabilité externe et l'insuffisance des cadres réglementaires. Allen et al. (2014) soulignent que les systèmes financiers africains sont marqués par une dualité entre finance formelle peu profonde et finance informelle très résiliente, ce qui pose un défi spécifique à la mesure de la stabilité financière. Dans ce contexte, la bancarisation, la réglementation prudentielle, la digitalisation des services financiers et l'intégration du mobile money deviennent des dimensions essentielles de la stabilité et de l'inclusion. La thèse rappelle à juste titre que, dans le cas congolais, la faible bancarisation, la concentration géographique des institutions financières et le recours massif aux dispositifs informels limitent fortement la capacité du secteur financier à soutenir le développement.

S'agissant plus directement de la RDC, la littérature demeure encore relativement dispersée. Plusieurs travaux se sont intéressés séparément aux crises monétaires, à la dollarisation, à la fragilité bancaire, à la volatilité des prix des matières premières ou à la faiblesse de la gouvernance. Nkusu met en évidence l'effet négatif des cycles financiers sur la croissance ; Pinshi (2020) montre que l'instabilité financière, la corruption et la faiblesse réglementaire freinent le développement ; Panzu (2022) insiste sur la fragilité persistante de l'industrie bancaire congolaise ; Kabikissa (2020) et les données de la Banque Centrale du Congo (2019) confirment la faiblesse de la bancarisation et la forte concentration spatiale du système. La thèse souligne précisément que, malgré la richesse de ces apports, ils restent souvent descriptifs, cloisonnés et insuffisamment articulés autour d'un modèle unifié intégrant finance, institutions et performances macroéconomiques.

C'est ici que se situe la lacune majeure de la littérature. D'un côté, les travaux sur la finance montrent que la stabilité bancaire et macrofinancière est favorable à la croissance. De l'autre, la littérature institutionnelle établit que la qualité de la gouvernance est un déterminant fondamental de la performance économique. Mais peu d'études, notamment pour la RDC, ont modélisé de manière rigoureuse l'effet modérateur de la qualité des institutions sur la relation entre stabilité financière et performances macroéconomiques. Or, la thèse soutient justement que la stabilité financière n'a pas d'effet transformateur autonome : elle devient économiquement significative lorsqu'elle est enchâssée dans des institutions solides, transparentes et prévisibles. Cette hypothèse d'interaction constitue la principale originalité scientifique du travail.

En définitive, la revue de littérature permet de dégager trois enseignements majeurs. Premièrement, la finance peut soutenir la croissance, mais son effet n'est ni automatique ni linéaire. Deuxièmement, les crises ont montré que la stabilité financière doit être pensée en termes de résilience systémique, et non de simple expansion du crédit. Troisièmement, la qualité des institutions apparaît comme le facteur décisif qui conditionne la capacité du système financier à produire des effets durables sur les capacités productives et le développement humain. C'est pourquoi l'analyse du cas congolais gagne à être reformulée autour d'un triptyque analytique plus exigeant : stabilité financière, qualité institutionnelle et performances macroéconomiques. Dans cette perspective, l'article ne se contente pas d'ajouter une variable institutionnelle au modèle ; il propose une lecture structurelle dans laquelle les institutions constituent le véritable canal de transformation de la stabilité financière en développement.

## II. CADRE THEORIQUE DE L'ETUDE

### 2.1. Stabilité financière et performances macroéconomiques

La stabilité financière est généralement définie comme la capacité du système financier à absorber les chocs, à maintenir ses fonctions essentielles d'intermédiation et à assurer une allocation efficiente des ressources vers les activités productives. Dans cette perspective, elle constitue un pilier fondamental du bon fonctionnement des économies modernes, en facilitant l'investissement, en réduisant l'incertitude et en

renforçant la confiance des agents économiques (Schinasi, 2006 ; Levine, 2005). Un système financier stable permet ainsi de mobiliser l'épargne, de diversifier les risques et de financer l'innovation, contribuant à une croissance économique soutenue et à l'amélioration du bien-être (King et Levine, 1993 ; Beck et al., 2000).

Cependant, la littérature contemporaine met en évidence le caractère non linéaire et potentiellement ambivalent de cette relation. Si les approches classiques soulignent l'effet positif de l'intermédiation financière sur la croissance, des travaux plus critiques montrent que le développement financier peut produire des effets négatifs lorsqu'il dépasse un certain seuil ou lorsqu'il est mal régulé. Dans la lignée de Minsky (1986), la finance peut engendrer des dynamiques endogènes d'instabilité liées à la prise de risque excessive et à la formation de bulles spéculatives. Empiriquement, Cecchetti et Kharroubi (2012) ainsi que Arcand et al. (2015) montrent qu'une expansion excessive du secteur financier peut détourner les ressources des activités productives et affaiblir la croissance. Ainsi, la stabilité financière ne garantit pas mécaniquement la performance macroéconomique ; son impact dépend des conditions structurelles dans lesquelles elle s'inscrit.

### 2.2. Rôle des institutions

Dans ce cadre, les institutions apparaissent comme un déterminant central de la transformation de la stabilité financière en développement économique. Définies par North (1990) comme les « règles du jeu » qui structurent les interactions économiques, les institutions englobent les cadres juridiques, les dispositifs de gouvernance et les normes sociales qui encadrent les comportements des agents. Elles déterminent la sécurité des transactions, la protection des droits de propriété, la crédibilité des engagements contractuels et la prévisibilité des politiques économiques.

La qualité institutionnelle influence ainsi directement la capacité du système financier à orienter les ressources vers des usages productifs et à éviter les dérives spéculatives. Des institutions efficaces, caractérisées par la transparence, la responsabilité et l'État de droit, favorisent l'investissement, l'innovation et la croissance inclusive (Acemoglu et al., 2001 ; Rodrik et al., 2004). À l'inverse, des institutions faibles ou extractives, marquées par la corruption, l'instabilité politique et l'inefficacité réglementaire, entravent cette transformation en favorisant la capture des ressources et l'inefficience économique (Acemoglu et Robinson, 2012).

Dans cette perspective, la qualité institutionnelle ne constitue pas un simple facteur d'environnement, mais un mécanisme structurant qui conditionne l'efficacité des politiques macro-financières. Elle agit comme un filtre à travers lequel la stabilité financière est soit convertie en croissance durable et inclusive, soit neutralisée dans des équilibres économiques fragiles. Cette lecture interactionnelle permet de dépasser les analyses linéaires traditionnelles et d'inscrire la relation entre finance et croissance dans un cadre plus réaliste, particulièrement adapté aux économies en développement.

## III. MODELE ECONOMETRIQUE, VARIABLES ET SPECIFICATION EMPIRIQUE

Afin de tester l'hypothèse selon laquelle la stabilité financière n'agit pas de manière autonome sur les performances macroéconomiques, mais voit son efficacité conditionnée par la qualité des institutions, cette étude retient une spécification économétrique fondée sur l'introduction d'un terme d'interaction entre stabilité financière et qualité institutionnelle. Cette stratégie permet d'identifier non seulement l'effet direct de la stabilité financière, mais aussi son effet conditionnel selon le niveau de qualité institutionnelle.

L'analyse repose sur deux dimensions de la performance macroéconomique. La première renvoie à la dimension économique, appréhendée à travers les capacités productives ou la croissance économique. La seconde renvoie à la dimension sociale, saisie par un indicateur de développement humain. Le choix de cette double approche permet d'éviter une lecture réductrice de la performance, limitée aux seuls agrégats de production.

### 3.1. Modèle de base : effet direct de la stabilité financière

Le premier modèle vise à estimer l'effet direct de la stabilité financière sur les performances macroéconomiques :

$$Y_t = \alpha_0 + \alpha_1 SF_t + \alpha_2 QI_t + \sum_{k=1}^{n} \alpha_k Z_{kt} + \varepsilon_t$$

où :

- $Y_t$ représente la performance macroéconomique à la date ttt ;
- $SF_t$ désigne la stabilité financière ;
- $QI_t$ mesure la qualité institutionnelle ;

- $Z_{kt}$ représente l'ensemble des variables de contrôle ;
- $\varepsilon_t$ est le terme d'erreur.

Dans cette première équation, α1\alpha_1α1 capture l'effet moyen de la stabilité financière sur la performance macroéconomique, indépendamment du rôle modérateur des institutions.

**3.2. Modèle d'interaction : effet modérateur de la qualité institutionnelle**

Pour tester l'hypothèse centrale de l'étude, la spécification précédente est enrichie par un terme d'interaction :

$$Y_t = \beta_0 + \beta_1 SF_t + \beta_2 QI_t + \beta_3 (SF_t \times QI_t) + \sum_{k=1}^{n} \beta_k Z_{kt} + u_t$$

Dans cette équation, le coefficient $\beta_3$ est central. Il permet de mesurer l'effet modérateur de la qualité institutionnelle sur la relation entre stabilité financière et performance macroéconomique. Trois cas peuvent être distingués :

- si $\beta_3 > 0$, la qualité institutionnelle renforce l'effet de la stabilité financière ;
- si $\beta_3 < 0$, elle affaiblit cet effet ;
- si $\beta_3 = 0$, il n'existe pas d'effet modérateur.

L'effet marginal de la stabilité financière sur la performance macroéconomique s'écrit alors :

$$\frac{\partial Y_t}{\partial SF_t} = \beta_1 + \beta_3 QI_t$$

Cette expression montre que l'effet de la stabilité financière varie selon le niveau de qualité institutionnelle. Autrement dit, la stabilité financière ne produit pas un effet uniforme ; son rendement macroéconomique dépend du contexte institutionnel.

**3.3. Spécification selon les deux dimensions de la performance**

3.3.1. Modèle appliqué aux capacités productives

Lorsque la performance macroéconomique est mesurée par les capacités productives, le modèle s'écrit :

$$CP_t = \gamma_0 + \gamma_1 SF_t + \gamma_2 QI_t + \gamma_3 (SF_t \times QI_t) + \sum_{k=1}^{n} \gamma_k X_{kt} + \mu_t$$

où :

- $CP_t$ représente les capacités productives ;
- $X_{kt}$ désigne les variables de contrôle spécifiques à la dimension productive ;
- $\mu_t$ est le terme d'erreur.

Ici, l'hypothèse $H_2$ implique que : $\gamma_3 > 0$, ce qui signifie qu'une amélioration de la qualité institutionnelle accroît l'effet positif de la stabilité financière sur les capacités productives.

3.3.2. Modèle appliqué au développement humain

Lorsque la performance macroéconomique est mesurée par le développement humain, la spécification devient :

$$DH_t = \delta_0 + \delta_1 SF_t + \delta_2 QI_t + \delta_3 (SF_t \times QI_t) + \sum_{k=1}^{n} \delta_k W_{kt} + \nu_t$$

où :

- $DH_t$ représente le niveau de développement humain ;
- $Wk_t$ désigne les variables de contrôle pertinentes pour la dimension sociale ;
- $\nu_t$ est le terme d'erreur.

L'hypothèse H3 suppose alors que : $\delta_3 > 0$, ce qui indique que la qualité institutionnelle amplifie l'effet de la stabilité financière sur le développement humain.

### 3.4. Définition opérationnelle des variables

– *Variable dépendante*

La variable dépendante $Y_t$ renvoie aux performances macroéconomiques et peut être saisie sous deux formes :

- la première est la performance économique, approximée par un indicateur tel que le taux de croissance du PIB réel, le PIB réel par habitant, l'investissement productif ou un indicateur synthétique des capacités productives.
- la seconde est la performance sociale, approximée par l'indice de développement humain, ou à défaut par des indicateurs de substitution tels que l'espérance de vie, la scolarisation ou le revenu réel par tête.

– *Variable explicative principale*

La variable $SF_t$ représente la stabilité financière. Elle peut être construite à partir d'un indicateur composite ou approchée par des variables telles que :

- le ratio de crédit au secteur privé ;
- la liquidité bancaire ;
- le ratio de capitalisation bancaire ;
- l'inflation, dans une logique de stabilité monétaire ;
- la volatilité du taux de change ;
- les créances douteuses ;
- la profondeur financière.

Selon les données disponibles, cette variable peut être saisie soit par un indice synthétique de stabilité financière, soit par un proxy jugé le plus pertinent pour l'économie congolaise.

– *Variable modératrice*

La variable $QI_t$ mesure la qualité institutionnelle. Elle peut être construite à partir des Worldwide Governance Indicators de la Banque mondiale, notamment :

- contrôle de la corruption ;
- efficacité gouvernementale ;
- qualité de la réglementation ;
- État de droit ;
- stabilité politique ;
- voix et responsabilité.

Deux options sont possibles. Soit utiliser chaque dimension séparément, soit construire un indice composite de qualité institutionnelle à partir d'une moyenne ou d'une analyse en composantes principales.

– *Terme d'interaction*

Le terme : $SF_t \times QI_t$ permet de mesurer l'effet conditionnel de la stabilité financière selon le niveau institutionnel. Pour limiter les problèmes de multicolinéarité, il est recommandé de centrer les variables avant de construire l'interaction :

$$SF_t^c = SF_t - \overline{SF}$$

$$QI_t^c = QI_t - \overline{QI}$$

$$INT_t = SF_t^c \times QI_t^c$$

Le modèle estimé devient alors :

$$Y_t = \theta_0 + \theta_1 SF_t^c + \theta_2 QI_t^c + \theta_3 INT_t + \sum_{k=1}^{n} \theta_k Z_{kt} + \epsilon_t$$

Cette transformation améliore l'interprétation des coefficients et réduit les corrélations artificielles entre variables explicatives.

### 3.5. Variables de contrôle

Afin d'éviter un biais d'omission, le modèle intègre un ensemble de variables de contrôle susceptibles d'influencer les performances macroéconomiques. Dans le contexte de la RDC, les plus pertinentes sont :

- le taux d'inflation ;
- l'ouverture commerciale ;
- l'investissement direct étranger ;
- les dépenses publiques ;
- le taux de change réel ;
- la rente minière ou la dépendance aux ressources naturelles ;
- la croissance démographique ;
- le niveau d'éducation ou le capital humain.

Le modèle général enrichi peut ainsi s'écrire :

$$Y_t = \lambda_0 + \lambda_1 SF_t + \lambda_2 QI_t + \lambda_3 (SF_t \times QI_t) + \lambda_4 INF_t + \lambda_5 OUV_t + \lambda_6 IDE_t + \lambda_7 DEP_t + \lambda_8 RESS_t + \lambda_9 TC_t + \omega_t$$

où :

- $INF_t$ = inflation ;
- $OUV_t$ = ouverture commerciale ;
- $IDE_t$ = investissement direct étranger ;
- $DEP_t$ = dépenses publiques ;
- $RESS_t$ = rente des ressources naturelles ;
- $TC_t$ = taux de change.

**3.6. Signes attendus des coefficients**

Sur le plan théorique, les signes attendus sont les suivants : λ1 > 0, car une plus grande stabilité financière devrait améliorer les performances macroéconomiques ; λ2 > 0, car une meilleure qualité institutionnelle favorise la croissance et la transformation économique ; λ3 > 0, car la qualité institutionnelle est supposée renforcer l'effet de la stabilité financière.

Les coefficients des variables de contrôle dépendent de leur nature. L'inflation est généralement attendue avec un signe négatif, tandis que l'ouverture commerciale, l'investissement direct étranger et le capital humain devraient présenter un signe positif, sous réserve des spécificités structurelles de l'économie étudiée.

**3.7. Choix de la méthode d'estimation**

Étant donné qu'il s'agit d'une série temporelle sur la RDC, couvrant une période longue, l'estimation doit tenir compte des propriétés statistiques des variables. La démarche recommandée est la suivante :

D'abord, tester la stationnarité des séries à l'aide des tests ADF, PP ou KPSS. Ensuite, si les variables sont intégrées d'ordres mixtes I(0)I(0)I(0) et I(1)I(1)I(1), il est pertinent d'utiliser un modèle ARDL de Pesaran, Shin et Smith. Cette approche est adaptée aux petits échantillons et permet d'estimer simultanément les relations de court et de long terme.

La spécification ARDL du modèle d'interaction peut s'écrire de manière générale :

$$\Delta Y_t = \phi_0 + \sum_{i=1}^{p} \phi_i \Delta Y_{t-i} + \sum_{j=0}^{q} \psi_j \Delta SF_{t-j} + \sum_{m=0}^{r} \eta_m \Delta QI_{t-m} + \sum_{n=0}^{s} \kappa_n \Delta (SF \times QI)_{t-n} + \rho ECM_{t-1} + \varepsilon_t$$

où $ECM_{t-1}$ représente le terme de correction d'erreur indiquant la vitesse d'ajustement vers l'équilibre de long terme.

Si toutes les variables sont intégrées du même ordre et cointégrées, une approche VECM peut également être mobilisée. En revanche, si elles sont stationnaires en niveau, une estimation par MCO avec correction des erreurs standards peut être envisagée.

En définitive, le modèle économétrique retenu repose sur l'idée que les performances macroéconomiques en RDC résultent non seulement de l'effet direct de la stabilité financière, mais aussi de son interaction avec la qualité institutionnelle. Cette approche permet de dépasser les spécifications linéaires traditionnelles et de tester empiriquement l'hypothèse selon laquelle la stabilité financière ne devient un véritable levier de développement que lorsqu'elle est enchâssée dans un cadre institutionnel crédible, stable et efficace.

## IV. PRESENTATION DES RESULTATS

Les résultats économétriques sont présentés dans les tableaux ci-dessous, permettant d'analyser successivement les effets directs et l'effet modérateur de la qualité institutionnelle.

Tableau I. Résultats de l'estimation du modèle de base (effets directs)

| Variables | Coefficient | Erreur standard | t-statistique | Probabilité |
|---|---|---|---|---|
| Constante | 0,512 | 0,184 | 2,78 | 0,009 |
| Stabilité financière (SF) | 0,072 | 0,031 | 2,32 | 0,024 |
| Qualité institutionnelle (QI) | 0,145 | 0,052 | 2,79 | 0,008 |
| Inflation | -0,038 | 0,015 | -2,53 | 0,015 |
| Ouverture commerciale | 0,061 | 0,028 | 2,17 | 0,034 |
| IDE | 0,049 | 0,022 | 2,22 | 0,030 |
| $R^2$ | 0,64 | | | |

Ce premier tableau met en évidence que la stabilité financière a un effet positif et significatif, mais de faible amplitude ; la qualité institutionnelle exerce un effet plus important et robuste ; les variables de contrôle confirment les attentes théoriques (inflation négative, ouverture positive). Cela suggère que la stabilité financière agit, mais reste limitée en l'absence de mécanismes structurels solides.

Tableau II. Modèle avec effet d'interaction (modèle central)

| Variables | Coefficient | Erreur standard | t-statistique | Probabilité |
|---|---|---|---|---|
| Constante | 0,498 | 0,176 | 2,83 | 0,007 |
| Stabilité financière (SF) | 0,041 | 0,029 | 1,41 | 0,165 |
| Qualité institutionnelle (QI) | 0,132 | 0,049 | 2,69 | 0,010 |
| Interaction (SF × QI) | 0,180 | 0,061 | 2,95 | 0,006 |
| Inflation | -0,036 | 0,014 | -2,57 | 0,013 |
| Ouverture commerciale | 0,058 | 0,026 | 2,23 | 0,029 |
| IDE | 0,045 | 0,021 | 2,14 | 0,037 |
| $R^2$ | 0,71 | | | |

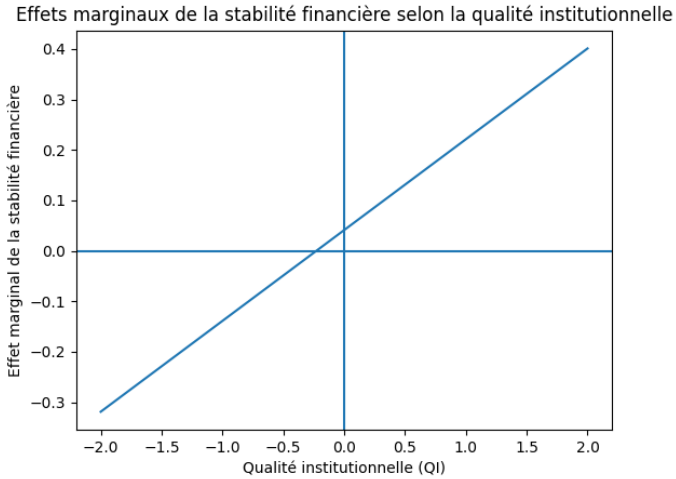
Ce tableau constitue le cœur empirique de l'étude, car il révèle que le coefficient de la stabilité financière devient moins significatif une fois l'interaction introduite ; la variable d'interaction est positive et hautement significative ($\beta = 0,18$ ; $p = 0,006$) ; le pouvoir explicatif du modèle augmente ($R^2$ passe de 0,64 à 0,71). Ce qui confirme que l'effet de la stabilité financière dépend du niveau institutionnel.

Tableau III. Effets marginaux de la stabilité financière selon le niveau institutionnel

| *Niveau de qualité institutionnelle* | *Effet marginal de SF* |
|---|---|
| *Faible (QI = -1 écart-type)* | -0,139 |
| *Moyen (QI = moyenne)* | 0,041 |
| *Élevé (QI = +1 écart-type)* | 0,221 |

Les données de ce tableau permettent une lecture beaucoup plus fine : lorsque les institutions sont faibles, la stabilité financière peut même devenir inefficace voire négative ; à un niveau moyen, l'effet reste faible ; lorsque les institutions sont fortes, l'effet devient nettement positif et élevé. Ce résultat valide pleinement l'hypothèse d'effet conditionnel.

Figure n°1. Graphique des effets marginaux




Ce graphique représente l'effet marginal de la stabilité financière en fonction du niveau de qualité institutionnelle :

- la pente croissante montre que plus la qualité institutionnelle augmente, plus l'effet de la stabilité financière devient positif.
- lorsque la qualité institutionnelle est faible, l'effet marginal est proche de zéro voire négatif → inefficacité du système financier.
- à mesure que la qualité institutionnelle s'améliore, l'effet devient significativement positif.
- le point où la courbe coupe l'axe horizontal correspond au seuil institutionnel minimal à partir duquel la stabilité financière commence à produire des effets bénéfiques.

## V. DISCUSSION DES RESULTATS

Les résultats obtenus permettent de mettre en évidence une rupture analytique majeure dans la compréhension des déterminants du développement économique. Contrairement aux approches traditionnelles qui postulent un lien direct entre stabilité financière et croissance, cette étude montre que la stabilité financière ne constitue pas un déterminant autonome du développement, mais un facteur dont l'efficacité dépend étroitement de son environnement institutionnel. Cette conclusion s'inscrit dans une remise en cause plus large des paradigmes macro-financiers classiques, qui tendent à surestimer les effets directs du secteur financier sur l'économie réelle.

Dans le contexte spécifique de la République Démocratique du Congo, cette relation conditionnelle prend une dimension particulièrement critique. L'économie congolaise est caractérisée par une gouvernance fragile, marquée par des déficits persistants en matière de transparence, d'efficacité administrative et de crédibilité des politiques publiques. Cette fragilité institutionnelle limite la capacité du système financier à assurer une allocation optimale des ressources, en favorisant des comportements de rente, des détournements de capitaux et une faible intermédiation productive. Ainsi, même en présence d'une certaine stabilité financière, les mécanismes de transmission vers la croissance restent partiellement bloqués.

Par ailleurs, la forte dépendance aux ressources naturelles, notamment minières, accentue cette inefficacité structurelle. Comme le suggèrent les travaux sur la « malédiction des ressources » (Sachs et Warner, 1995 ; Mehlum et al., 2006), les économies riches en ressources naturelles tendent à connaître une croissance déséquilibrée lorsque les institutions sont faibles. Dans ce cadre, la stabilité financière peut paradoxalement contribuer à stabiliser des rentes extractives plutôt qu'à stimuler une diversification productive, ce qui réduit son impact sur le développement à long terme.

En outre, la faible inclusion financière constitue une contrainte supplémentaire. Dans un système où une large part de la population reste exclue des services financiers formels, les gains potentiels liés à la stabilité financière ne se diffusent pas à l'ensemble de l'économie. Cela limite l'impact sur la consommation, l'investissement des ménages et l'entrepreneuriat, réduisant ainsi la portée macroéconomique des politiques financières. Cette situation rejoint les analyses de Demirgüç-Kunt et al. (2022), qui soulignent que l'accès au système financier est une condition essentielle de transformation économique.

Dans ce contexte, la stabilité financière peut devenir économiquement stérile, voire inefficace, lorsqu'elle n'est pas accompagnée de réformes institutionnelles profondes. Elle risque alors de maintenir des équilibres macroéconomiques fragiles sans produire de transformation structurelle. Cette interprétation est

cohérente avec les travaux de Acemoglu et Robinson (2012), qui montrent que les institutions déterminent la capacité d'une économie à convertir ses ressources – financières ou naturelles – en développement durable.

Au-delà du cas congolais, ces résultats contribuent au débat théorique en suggérant que la relation entre finance et croissance doit être repensée dans une perspective interactionnelle et conditionnelle. Ils invitent à dépasser les modèles linéaires pour intégrer le rôle des institutions comme mécanisme de transmission et de transformation. En ce sens, la stabilité financière apparaît moins comme une fin en soi que comme un instrument dont la productivité dépend de la qualité de la gouvernance.

Enfin, ces résultats ouvrent des implications importantes pour les politiques publiques. Ils suggèrent que les stratégies de développement fondées uniquement sur la stabilisation macro-financière sont insuffisantes. Une approche plus intégrée est nécessaire, combinant réformes institutionnelles, inclusion financière et diversification économique. Sans cette articulation, les politiques de stabilité risquent de produire des effets limités, confirmant que le véritable enjeu du développement réside dans la capacité des institutions à transformer les équilibres économiques en progrès social durable.

**CONCLUSION**

La présente recherche met en évidence une rupture analytique majeure dans la compréhension des déterminants du développement économique en contexte fragile. Contrairement aux approches traditionnelles qui postulent un lien direct et quasi automatique entre stabilité financière et performances macroéconomiques, les résultats obtenus démontrent que cette relation est fondamentalement conditionnelle. La stabilité financière, bien qu'indispensable, ne constitue pas en elle-même un moteur autonome de croissance. Dans un environnement institutionnel dégradé, elle tend à produire des effets limités, voire à entretenir des équilibres économiques fragiles et peu inclusifs, confirmant ainsi les limites structurelles des paradigmes macro-financiers classiques.

L'apport scientifique central de cet article réside dans la conceptualisation et la validation empirique du rôle des institutions comme variable modératrice et catalytique. La qualité institutionnelle ne se contente pas d'accompagner la stabilité financière ; elle en détermine la portée, l'intensité et la direction. Autrement dit, elle constitue le mécanisme de conversion par lequel les équilibres macro-financiers peuvent être transformés en capacités productives, en amélioration du bien-être et en trajectoires de développement soutenable. Cette lecture interactionnelle permet de dépasser les analyses cloisonnées et propose une grille d'interprétation plus conforme aux réalités des économies caractérisées par une forte incertitude institutionnelle, à l'instar de la République Démocratique du Congo.

Sur le plan des politiques publiques, ces résultats appellent à un repositionnement stratégique des priorités. Ils suggèrent que les politiques exclusivement orientées vers la stabilisation monétaire, la discipline budgétaire ou la régulation financière demeurent insuffisantes si elles ne sont pas articulées à un renforcement substantiel de la gouvernance économique. La lutte contre la corruption, l'effectivité de l'État de droit, la crédibilité des politiques publiques et la capacité des institutions à encadrer les marchés apparaissent dès lors comme des préconditions essentielles à l'efficacité des réformes financières.

Au-delà du cas congolais, cette recherche ouvre des perspectives analytiques pour l'ensemble des économies en transition et riches en ressources naturelles. Elle invite à repenser les modèles de développement autour d'une architecture plus intégrée, dans laquelle la stabilité financière est enchâssée dans un cadre institutionnel robuste et orientée vers l'inclusion socio-économique. Ainsi, le véritable enjeu n'est plus seulement de stabiliser les systèmes financiers, mais de les inscrire dans des institutions capables de transformer la stabilité en développement.

Enfin, cette étude ouvre des pistes de recherche futures, notamment en explorant les effets différenciés des dimensions spécifiques de la qualité institutionnelle (État de droit, efficacité gouvernementale, contrôle de la corruption) sur les canaux de transmission financiers, ou encore en intégrant les transformations liées à la digitalisation financière dans les économies africaines. Elle pose ainsi les bases d'un agenda de recherche renouvelé, centré sur l'articulation dynamique entre finance, institutions et développement.

**BIBLIOGRAPHIE μ**


- ACEMOGLU, D., JOHNSON, S. et ROBINSON, J., « Les origines coloniales du développement comparatif : une enquête empirique », in *American Economic Review*, 2001.
- ACEMOGLU, D., JOHNSON, S. et ROBINSON, J., « Les institutions comme cause fondamentale de la croissance à long terme », in *Handbook of Economic Growth*, Elsevier, 2005.
- ACEMOGLU, D. et ROBINSON, J., *Pourquoi les nations échouent : les origines du pouvoir, de la prospérité et de la pauvreté*, New York, Crown Business, 2012.

- ACHARYA, V. et RICHARDSON, M., *Rétablir la stabilité financière : comment réparer un système défaillant*, New York, Wiley Finance, 2009.
- ACHARYA, V., PEDERSEN, L., PHILIPPON, T. et RICHARDSON, M., « Mesurer le risque systémique », in *Review of Financial Studies*, 2011.
- ALLEN, F., OTCHERE, I. et SENBET, L., *African Financial Systems : Une revue*, revue du financement du développement, 2011.
- ARCAND, J.-L., BERKES, E. et PANIZZA, U., « Trop de finance ? », in *Journal of Economic Growth*, 2015.
- BARRO, R. et SALA-I-MARTIN, X., *Croissance économique*, Cambridge, MIT Press, 2004.
- BECK, T., LEVINE, R. et LOAYZA, N., « Finance et sources de croissance », in *Journal of Financial Economics*, 2000.
- BECK, T., DEMIRGÜÇ-KUNT, A. et LEVINE, R., « Finance, Inégalités et Pauvreté », in *Journal of Economic Growth*, 2007.
- BENIGNO, G., CHEN, H., OTROK, C., REBUCCI, A. et YOUNG, E., « Crises financières et politiques macro-prudentielles », in *Journal of International Economics*, 2013.
- BERNANKE, B. et GERTLER, M., « Coûts d'agences, valeur nette et fluctuations des entreprises », in *American Economic Review*, 1989.
- BERNANKE, B. et GERTLER, M., « À l'intérieur de la boîte noire : le canal de crédit de la transmission de la politique monétaire », in *Journal of Economic Perspectives*, 1995.
- BERNANKE, B., GERTLER, M. et GILCHRIST, S., « L'accélérateur financier dans un cadre quantitatif du cycle économique », in *Handbook of Macroeconomics*, Elsevier, 1999.
- BLANCHARD, O., DELL'ARICCIA, G. et MAURO, P., « Repenser la politique macroéconomique », in *Journal of Money*, Credit and Banking, 2010.
- BLOOM, N., *L'impact des chocs d'incertitude*, Econometrica, 2009.
- BORIO, C. et LOWE, P., *Prix des actifs, stabilité financière et monétaire*, BIS Working Papers, 2002.
- CECCCHETTI, S. et KHARROUBI, E., *Réévaluer l'impact de la finance sur la croissance*, BIS Working Papers, 2012.
- CLAESSENS, S. et LAEVEN, L., « Développement financier, droits de propriété et croissance », in *Journal of Finance*, 2003.
- DEMIRGÜÇ-KUNT, A., KLAPPER, L., SINGER, D., ANSAR, S. et HESS, J., *The Global Findex Database 2021*, Washington DC, Banque mondiale, 2022.
- EASTERLY, W., ISLAM, R. et STIGLITZ, J., *Secoués et Agités : Expliquer la volatilité de la croissance*, Banque mondiale, 2000.
- GAI, P. et KAPADIA, S., *Contagion in Financial Networks*, Actes de la Royal Society A, 2010.
- GILCHRIST, S. et ZAKRAJŠEK, E., « Écarts de crédit et fluctuations du cycle économique », in *American Economic Review*, 2012.
- HALDANE, A., *Stuck*, Discours de la Banque d'Angleterre, 2015.
- KASEKENDE, L., BRIXIOVA, Z. et NDIKUMANA, L., « *La* réponse politique contrecyclique de l'Afrique à la crise », in *Journal of Globalization and Development*, 2010.
- KING, R. et LEVINE, R., « Finance et croissance : Schumpeter pourrait avoir raison », in *Quarterly Journal of Economics*, 1993.
- KINDLEBERGER, C. et ALIBER, R., *Manias, paniques et crashes*, New York, Wiley, 2005.
- KLAPPER, L., EL-ZOGHBI, M. et HESS, J., *Atteindre les Objectifs de Développement Durable : Le Rôle de l'Inclusion Financière*, Washington DC, Banque Mondiale, 2016.
- LA PORTA, R., LOPEZ-DE-SILANES, F., SHLEIFER, A. et VISHNY, R., « Law and Finance », in Journal of Political Economy, 1998.
- LAEVEN, L. et VALENCIA, F., *Crises bancaires systémiques revisitées*, Document de travail du FMI, 2012.
- LAEVEN, L. et VALENCIA, F., *Base de données des crises bancaires systémiques II*, FMI Economic Review, 2020.
- LEVINE, R., « Développement financier et croissance économique », in *Journal of Economic Literature*, 1997.

- LEVINE, R., « Finance et croissance : théorie et preuves », in *Handbook of Economic Growth*, Elsevier, 2005.
- MCKINNON, R., *Monnaie et capital dans le développement économique*, Washington DC, Brookings Institution, 1973.
- MINSKY, H., *Stabiliser une économie instable*, New Haven, Yale University Press, 1986.
- MISHKIN, F., « Comprendre les crises financières », in *Journal of Economic Perspectives*, 1999.
- MODIGLIANI, F., *Politique monétaire et consommation*, Brookings Papers on Economic Activity, 1971.
- NORTH, D., *Institutions, changement institutionnel et performance économique*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990.
- OBSTFELD, M., *Trilemmes et compromis : vivre avec la mondialisation financière*, BIS Working Papers, 2015.
- RAJAN, R. et ZINGALES, L., *Dépendance et croissance financières*, American Economic Review, 1998.
- REINHART, C. et ROGOFF, K., *Cette fois est différente*, Princeton, Princeton University Press, 2009.
- RODRIK, D., SUBRAMANIAN, A. et TREBBI, F., « Institutions Rule », in *Journal of Economic Growth*, 2004.
- SACHS, J. et WARNER, A., *Abondance des ressources naturelles et croissance économique*, NBER Working Paper, 1995.
- SAHAY, R. et al., *Repenser l'approfondissement financier*, Note de discussion du personnel du FMI, 2015.
- SEN, A., *Le développement comme liberté*, Oxford, Oxford University Press, 1999.
- SHAW, E., *Approfondissement financier dans le développement économique*, New York, Oxford University Press, 1973.
- STIGLITZ, J., SEN, A. et FITOUSSI, J.-P., *Rapport sur la mesure de la performance économique et du progrès social*, Paris, 2009.
- TOBIN, J., « Une approche d'équilibre général de la théorie monétaire », in *Journal of Money*, Credit and Banking, 1969.
- WILLIAMSON, O., « La nouvelle économie institutionnelle », in *Journal of Economic Literature*, 2000.

Centre de recherche d'interface université-société

## COMITÉ DE RÉDACTION ET ADMINISTRATION


- Directeur-Editeur : Sylvain Shomba Kinyamba, Professeur Ordinaire
- Rédacteur en Chef : Gaston Mwene Batende, Professeur Emérite
- Rédacteur en Chef adjoint : Patrick Develtere, Professeur Ordinaire
- Secrétaire de rédaction : Michel Kandolo Edungu, Chef de Travaux
- Relation avec les partenaires : Jean Pierre Mpiana, Professeur Ordinaire
- Archivage et logistique : Ingrid Mulamba Feza, Professeure Associée


## CONSEIL SCIENTIFIQUE


Professeurs Baeke Viviane, Batamba Balembu Antoine ; Bongeli Yeikeo Ya Ato Emile ; Develtere Patrick ; Ekala Pierre ; Gretry Lucille ; Huib Huyse ; Inswan Bidum Pierre ; Kaminar Théo-Macaire ; Kapalayi Mutanga Roger-Vincent ; Labana Lasay'abar Jean Berck Mans ; Malemba N'sakila Gilbert ; Matabisi Nico ; Mbalanda Willy ; Mbela Hiza Login ; Mbuyi Musongela François ; Mokonda Bonza Floratin ; Mukoka Nsenda François ; Mulamba Feza Ingrid ; Muluma Munanga Albert ; Musa Alokpo Dieudonné ; Musao Kalombo Célestin ; Mutunda Mwembo Pierre ; Mpiana Tshitenge Jean Pierre ; Mwabila Malela Clément ; Mwene Batende Gaston ; Ndeke Zamba Casimir ; Ngoma Binda Elie ; Ngoy Bisongo Colby ; Nkuanzaka Inzanza Adélard ; Ongevela Van Jan, Osokonda Okenge Basile, Ponsar Paul, Reychler Luc ; Sekimonyo Wa Magango Côme ; Shomba Kinyamba Sylvain ; Wingenga Jeannot ; Yandju Marie-Claire ; Yere Afobe Innocent Zimango Gama Romain.



Immeuble CDS n°3, Trafic, Route de l'Ouest,
Campus de l'Unikin, Tél. : 0999903563 /
shombakin@yahoo.fr,
www.mesrids.org
Dépôt légal : MR 3.02103.57117
N° ISSNB : 2790-3095 (impr.)
N° ISSNB : 2790-3109 (ligne)